

sont offerts à l'aéroport international de Vancouver dans le cadre d'un projet-pilote depuis juin 1997. En vertu de cette initiative, tous les aéroports canadiens dotés d'installations américaines de précontrôle seront admissibles aux services de précontrôle en transit. À Vancouver, ces services seront admissibles à une prolongation de durée illimitée. L'aéroport international Pearson de Toronto et l'aéroport de Montréal (Dorval) seront admissibles au précontrôle en transit en 1999. Calgary compte l'être en 2001. Edmonton, Ottawa et Winnipeg le deviendront après 2001.

- 30 -

Un document d'information figure en annexe.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec :

Debora Brown
Cabinet du ministre des Affaires étrangères
(613) 995-1851

Peter Gregg
Cabinet du ministre des Transports
(613) 991-0700

Heather Bala
Cabinet du ministre du Revenu national
(613) 995-2960

Le Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

Michel Cléroux .
Relations avec les médias
Revenu Canada
(613) 957-3504

Ce document se trouve également au site Internet du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>